

divers points; et dans cette circonstance particulière, connaissant la grande importance d'être exact, je me suis pleinement convaincu que le *Relief*, au moment de la saisie, était dans les eaux canadiennes. Et je fais cette déclaration consciencieusement, la croyant vraie, et conformément à l'acte édicté dans la trente-septième année du règne de Sa Majesté, intitulé: "Acte à l'effet de supprimer les serments volontaires et extra-judiciaires.

Déclaration faite devant moi, en la ville de Windsor }  
dans le comté d'Essex, ce 17<sup>me</sup> jour d'octobre, }  
A. D. 1879.

J. R. INNIS.

J. C. PATTERSON, commissaire.

ONTARIO, } Je, soussigné, Angus Macdonald, de la ville de Windsor,  
COMTÉ D'ESSEX, } dans le comté d'Essex, et la province d'Ontario, gérant de la  
savoir : } "Canada Towing and Wrecking Co.," déclare solennellement.

1<sup>o</sup> Que le steamer *Prince Alfred* appartient à la dite "Canada Towing and Wrecking Company.

2<sup>o</sup> Que j'étais à bord du dit *Prince Alfred* le vingt-septième jour de juillet dernier, et ai été témoin de la saisie du remorqueur *Relief* opérée le dit jour par le dit *Prince Alfred* sur le lac Huron.

3<sup>o</sup> Qu'au moment de la dite saisie, le dit remorqueur *Relief* était entièrement dans les eaux canadiennes.

Et je fais cette déclaration solennelle consciencieusement, la croyant vraie, et conformément à l'acte édicté dans la trente-septième année du règne de Sa Majesté, intitulé "Acte à l'effet de supprimer les serments volontaires et extra-judiciaires."

Déclaration faite devant moi, en la ville de }  
Windsor, dans le comté d'Essex, ce 26<sup>me</sup> }  
jour d'octobre A.D. 1879.

ANGUS McDONALD.

JEREMIAH O'CONNOR, commissaire.

ONTARIO, } Je, soussigné, Charles McLeod, du village de Southampton, dans le  
COMTÉ D'ESSEX, } comté de Bruce, marin, déclare solennellement :  
savoir :

1<sup>o</sup> Que je suis le second du steamer *Prince Alfred*, appartenant à la "Canada Towing and Wrecking Company," et que j'étais à bord du dit steamer le vingt-septième jour de juillet dernier.

2<sup>o</sup> Que j'ai navigué sur les rivières Détroit et Sainte-Claire ainsi que sur les lacs Sainte-Claire et Huron depuis nombre d'années, et que je sais parfaitement où se trouve la ligne frontière sur différents points des dits lacs et rivières.

3<sup>o</sup> Que j'étais présent et témoin à la saisie du remorqueur *Relief*, le vingt-septième jour de juillet susdit, par le steamer *Prince Alfred*, sur le lac Huron.

4<sup>o</sup> Que le dit remorqueur *Relief* était entièrement dans les eaux canadiennes au moment de la saisie.

Et je fais cette déclaration consciencieusement, la croyant vraie, et en vertu de l'acte édicté dans la trente-septième année du règne de Sa Majesté, intitulé: "Acte à l'effet de supprimer les serments volontaires et extra-judiciaires."

Déclaration faite devant moi, en la ville de }  
Windsor, dans le comté d'Essex, ce 17<sup>me</sup> }  
jour d'octobre A.D. 1879.

JOHN CHARLES McLEOD.

J. C. PATTERSON, commissaire.